

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2023

INDEXER LES SALAIRES SUR L'INFLATION - (N° 1774)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 8

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 2

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La préoccupation de ce texte est légitime tant la paupérisation de nos concitoyens s'accélère. Des solutions doivent être envisagées rapidement. Pour autant ce texte est en l'état une fausse bonne idée. L'indexation générale des salaires risque de mettre en péril de petites entreprises qui ne tirent pas assez de marges – sauf à considérer que ces dernières soient augmentées. En outre, cela entraînerait une spirale inflationniste qui aurait des conséquences encore plus néfastes pour notre économie globale et dégraderait l'économie française sur le marché européen.